



calcul montant du après décision de justice

Par **H45**, le **23/07/2023** à **15:02**

Bonjour En 2012 suite à de gros soucis financiers, nous avons pris du retard dans le rbt d'un pret de 75000 au taux de 7,66% en septembre 2011. Et nous avons été comdamnés par le TGI le 18/05/2012 à régler une somme de 74619,64 arrêté au 20/06/2011 majoré des intérêts de retards postérieurs à cette date aux taux de 11,66% sur 65733euros.

Nous remboursons depuis 2012 la somme de 896 euros par mois mais je me demande si l'ogansime qui gère notre dossier a bien calculé la somme que nous devons

En effet, au 4/11/22, la personne me dit que nous devons encore 47617,99 euros et quelques mois plus tard, elle me parle de plus de 55000euros

J'ai essayé de calculer mais, c'est trop compliqué

Ce que je voudrais savoir : est-ce que le montant dû est exact

Pour info, nous avons eu un délai de grâce par le tgi de 2020 à juillet 2022 Il n'y a pas eu de prélèvement pendant ces mois de DG.

mERCI de votre aide si possible et si vous pouvez m'aider, me dire combien je vous devrais ?

Cordialement

Cv